

Questions orales

[Français]

L'hon. Benoît Bouchard (ministre de l'Emploi et de l'Immigration): Monsieur le Président, tout ce que je puis dire, c'est que le député de Nickel Belt a beaucoup d'imagination et qu'il est très mal informé.

[Traduction]

LE MONTANT DES PRESTATIONS—ON DEMANDE UN ENGAGEMENT DU MINISTRE

M. John R. Rodriguez (Nickel Belt): Monsieur le Président, si le ministre croit que mon imagination me joue des tours, il pourrait peut-être nous rassurer. Compte tenu du fait que le programme d'assurance-chômage actuel est censé engendrer un excédent de 1,7 milliard de dollars pour l'année financière en cours, le ministre peut-il déclarer dès maintenant à la Chambre qu'il n'annoncera pas le 15 mai une réduction des prestations versées aux bénéficiaires de l'assurance-chômage?

[Français]

L'hon. Benoît Bouchard (ministre de l'Emploi et de l'Immigration): Monsieur le Président, je ne prendrai sûrement pas d'engagement, particulièrement pas sur la façon de calculer des néo-démocrates. Je pense que ce n'est pas la façon qui va nous permettre d'avoir une économie saine dans ce pays, particulièrement pas dans le régime d'assurance-chômage.

* * *

STATISTIQUE CANADA

LE RECENSEMENT DE 1986—LA POSSIBILITÉ D'UNE ERREUR EU ÉGARD AU QUÉBEC—LA PÉRÉQUATION—LA POSITION DU GOUVERNEMENT

M. Don Boudria (Glengarry—Prescott—Russell): Monsieur le Président, ma question s'adresse à la ministre responsable de Statistique Canada.

La ministre est au courant du fait que le gouvernement du Québec, par l'entremise du ministre des Finances, est d'avis que le recensement de 1986 est erroné, sous-estimant la population de cette province de 86 000 personnes, et privant ainsi le Québec de 30 millions de dollars en péréquation.

Je demande à la ministre responsable de Statistique Canada—si son collègue peut cesser de chahuter pour qu'elle puisse comprendre ma question—quelle mesure précise elle entend prendre afin de s'assurer que les données du recensement de 1986 sont exactes et qu'aucune province ne sera pénalisée par les données de Statistique Canada?

L'hon. Monique Vézina (ministre des Approvisionnements et Services): Monsieur le Président, la qualité des travaux de Statistique Canada, cette agence fédérale, est reconnue, tant au niveau national qu'international.

Il s'agit donc d'une question scientifique et statistique et je ne souhaite surtout pas qu'on en fasse une question de démagogie politique.

[Traduction]

M. Boudria: Monsieur le Président, ce n'est pas Statistique Canada qui est critiquée, mais bien la façon dont le gouvernement la dirige.

LA COMPILATION DES DONNÉES

M. Don Boudria (Glengarry—Prescott—Russell): Monsieur le Président, étant donné que lorsque les recenseurs ont été choisis, l'an dernier, certaines personnes qui avaient échoué à l'examen, n'y obtenant que 8 ou 9 p. 100, ont été quand même choisies parce qu'elles étaient apparentées à des présidents d'associations conservatrices de comté...

Des voix: Oh, oh!

M. Boudria: ... et étant donné que le gouvernement avait d'abord annulé le recensement pour le rétablir à la toute dernière minute, le ministre peut-il nous dire ce que le gouvernement va faire pour réparer les torts causés par l'ancien ministre, qui est maintenant ministre des Travaux publics, lorsqu'il a permis que ce genre de népotisme nuise ainsi à Statistique Canada?

[Français]

L'hon. Monique Vézina (ministre des Approvisionnements et Services): Monsieur le Président, c'est une insulte à la gent étudiante que de penser que le recensement a été mal fait parce qu'il a été pour la plus grande partie accompli par des étudiants.

J'entendais hier, à l'occasion...

M. Boudria: Ce n'est pas cela que j'ai dit.

Mme Vézina: ... vous voulez une réponse, monsieur... J'entendais hier une évaluation de notre recensement. Il a été très bien fait et j'ai confiance en la qualité des données recueillies par Statistique Canada.

* * *

[Traduction]

L'APARTHEID

L'AFRIQUE DU SUD—LE PROJET DE VENTE DE MAISONS PRÉFABRIQUÉES

M. Howard McCurdy (Windsor—Walkerville): Monsieur le Président, ma question s'adresse au secrétaire d'État aux Affaires extérieures. Comment le gouvernement réagit-il à l'annonce de la vente à l'Afrique du Sud, par un homme d'affaires canadien, de 20 000 maisons préfabriquées, d'une valeur de 200 millions, pour les besoins du gouvernement?

Le très hon. Joe Clark (secrétaire d'État aux Affaires extérieures): Monsieur le Président, cette vente est permise en vertu des lois existantes au Canada.